



à le plaisir de vous inviter,

le dimanche 4 février 2018,

au Championnat de Province du Luxembourg.

Adresse : Hall des Sports, 7 Rue des Vergers à 6990 Hotton.

Nombre de cibles : 13 (buttes de tir droites en stramit)

Horaire : Ouverture du greffe 07h30.

Les tirs de qualifications se font en une seule série de 30 flèches.

1^{er} peloton à 8h15 : 2 volées d'essais suivies directement 10 volées de 3 flèches

2^{ème} peloton à 10h30 : 2 volées d'essais suivies directement 10 volées de 3 flèches
de 12h15 à 13h30 : pause et repas.

à partir de 13h30 : duels.

Remise des prix et podiums : plus ou moins 15 minutes après la dernière finale.

Prix : 6€ par archer.

8€ pour le spaghetti bolognaise.

Inscriptions et réservations repas : uniquement par courriel à l'adresse suivante : mu.alberty@skynet.be, en mentionnant votre Nom, Prénom, Club, N° de Ligue, Catégorie, blason, choix du peloton (1^{er} ou 2^{ème}) et le nombre de repas.

Toutes les inscriptions et réservations de repas devront être réglées, même si un archer ne se présente pas à la compétition.

Date limite des inscriptions : le vendredi 27 janvier 2018. Après cette date, **aucun changement ne sera accepté.**

-Passeport de tir, tenue de club et chaussures de sports obligatoires.

-Interdiction de fumer dans l'enceinte du hall sportif.

-Priorité aux catégories officielles.

Règlement :

Tir en AB/CD

Distance : 18m

A l'issue des tirs de qualification, un classement sera établi pour chacune des catégories officielles.

Blasons de 60cm (qualification et duels) pour les recurve H/D benjamin, longbows et R/C M P

Blasons de 40cm (qualification et duels) uniquement pour : les nu recurve - H/D Cadet recurve - Compound Benjamins

Blasons Trispots verticaux (qualification et duels) pour toutes les autres catégories officielles.

Tous les archers entre 21 et 49 ans seront en catégorie SENIOR il n'y aura pas de S1 ni S2.

Si le type de blason n'est pas clairement indiqué lors des inscriptions, obligation de tirer en trispots.

Les duels se tireront sous forme de set aussi bien pour les compounds que les recurves

Pour les aspirants, blason de 80cm à 10m, blason de 80cm et 60cm à 18m.

Les aspirants seront classés par ordre alphabétique et ne pourront prétendre au titre de Champion de Province, ils recevront toutefois un diplôme de participation

Bar proposant sandwichs et boissons ouvert dès l'ouverture du greffe.

Bienvenue à toutes et à tous.

Secrétariat : Muriel alberty, 7 rue Porte Haute à 6900 Marche-en-Famenne

HAC